

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: NEU 1370 H

Type(s) de produit: TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Numéro de l'autorisation: FR-2022-0089

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0013109-0004

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	10
5.1. Consignes d'utilisation	11
5.2. Mesures de gestion des risques	11
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	11
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	12
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	12
6. Autres informations	12

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

NEU 1370 H
RapidGo

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	W. Neudorff GmbH KG
	Adresse	An der Mühle 3 31860 Emmerthal Allemagne
Numéro de l'autorisation	FR-2022-0089 1-3	

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3

FR-0013109-0004

Date de l'autorisation

14/11/2022

Date d'expiration de l'autorisation

08/07/2032

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	W. Neudorff GmbH KG
Adresse du fabricant	An der Mühle 3 31860 Emmerthal Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Otto-Brenner-Straße 13-15 21337 Lüneburg Allemagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	47 - Acide nonanoïque, acide pélargonique
Nom du fabricant	W. Neudorff GmbH KG (Emery Oleochemicals LLC)
Adresse du fabricant	An der Mühle 3 31860 Emmerthal Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Emery Oleochemicals LLC, 4900 Este Ave 45232-1446 Cincinnati, Ohio États-Unis

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide nonanoïque, acide pélargonique	Nonanoic acid	Substance active	112-05-0	203-931-2	80
Hydroxyde d'ammonium	Hydroxyde d'ammonium	Substance non active	1336-21-6	215-647-6	0
Propan-2-ol	Isopropanol	Substance non active	67-63-0	200-661-7	0

2.2. Type de formulation

CE - Concentré émulsionnable

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	<p>Provoque une irritation cutanée.</p> <p>Provoque une sévère irritation des yeux.</p> <p>Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
Conseils de prudence	<p>Se laver les mains soigneusement après manipulation.</p> <p>Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant</p>

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et savon.

En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés.

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Algues – utilisateurs professionnels – pulvérisation – extérieur – verre, bois, plastique, métal

Type de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Chlorophyta spp Nom commun: Algues vertes Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Extérieur Extérieur Algicide à utiliser sur diverses surfaces en verre, bois, plastique ou métal (structures verticales et horizontales) comme par exemple les serres, les tunnels en plastique, les terrains de sport, les clôtures ou les terrasses
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation avec pulvérisateur basse pression (3 bars approximativement)
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 1,3 mL de produit dans 98,7 mL d'eau - 100 mL de solution diluée par m2 Dilution (%): 1,3 % v/v Nombre et fréquence des applications: Dilution : 1,3% v/v 1,3 mL de produit dans 98,7 mL d'eau Dose d'application : 100 mL de solution diluée par m2 Deux applications par an au maximum
Catégorie(s) d'utilisateurs	

Dimensions et matériaux d'emballage

Professionnel

Bidons en PEHD de 5L à 20L avec bouchons en PEHD

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Ne pas appliquer le produit en cas de vent afin d'éviter toute contamination par les dérives de pulvérisation.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

none

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Algues et lichens – utilisateurs professionnels – pulvérisation – extérieur – toits en tuiles

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Chlorophyta spp Nom commun: Algues vertes Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Chrysophyceae Nom commun: Algues jaunes Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Lichens Stade de développement: Pas de donnée</p>
Domaine d'utilisation	<p>Extérieur</p> <p>Extérieur</p> <p>Algicide à utiliser sur les tuiles</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation avec pulvérisateur basse pression (3 bars approximativement)</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: 1,3 mL de produit dans 98,7 mL d'eau - 100 mL de solution diluée par m2 Dilution (%): 1,3 % v/v Nombre et fréquence des applications: Dilution : 1,3% v/v 1,3 mL de produit dans 98,7 mL d'eau Dose d'application : 100 mL de solution diluée par m2 Deux applications par an au maximum</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Professionnel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bidons en PEHD de 5L à 20L avec bouchons en PEHD</p>

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Ne pas appliquer le produit en cas de vent afin d'éviter toute contamination par les dérives de pulvérisation.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Algues et lichens – utilisateurs professionnels – pulvérisation – extérieur – toits en chaume

Type de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Chlorophyta spp Nom commun: Algues vertes Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Pas de donnée Nom commun: Lichens Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Extérieur Extérieur Algicide à utiliser sur les toits de chaume
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation avec pulvérisateur basse pression (3 bars ou moins)
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 2,7 mL de produit dans 497,3 mL d'eau - 500 mL de solution diluée par m Dilution (%): 0,5 % v/v Nombre et fréquence des applications: Dilution : 0,5% v/v 2,7 mL de produit dans 497,3 mL d'eau

	Dose d'application : 500 mL de solution diluée par m2 Deux applications par an au maximum
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Usage professionnel Bidon en PEHD (5L - 20L) avec bouchon à vis en PEHD

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Ne pas appliquer le produit en cas de vent afin d'éviter toute contamination par les dérives de pulvérisation.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - Algues – utilisateurs professionnels – pulvérisation – extérieur – dallages et maçonneries

Type de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Chlorophyta spp Nom commun: Algues vertes Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Extérieur Extérieur Algicide à utiliser sur les structures horizontales et verticales en pierre, bitume, terre cuite, ardoise ou tuiles comme par exemple les trottoirs, terrasses, murs, façades, pierres tombales ou pots de fleurs
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation avec pulvérisateur basse pression (3 bars approximativement).
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 4 mL de produit dans 96 mL d'eau - 100 mL de solution diluée par m2 Dilution (%): 4 % v/v Nombre et fréquence des applications: Dilution : 4% v/v 4 mL de produit dans 96 mL d'eau Dose d'application : 100 mL de solution diluée par m2 Deux applications par an au maximum
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidons en PEHD de 5L à 20L avec bouchons en PEHD

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Ne pas appliquer le produit en cas de vent afin d'éviter toute contamination par les dérives de pulvérisation.

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.5 Description de l'utilisation

Utilisation 5 - Algues – utilisateurs professionnels - arrosage – extérieur – structures horizontales en pierre, bitume, terre cuite, ardoise ou bois

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Chlorophyta spp
Nom commun: Algues vertes
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Extérieur

Extérieur

Algicide à utiliser sur les structures horizontales en pierre, bitume, terre cuite, ardoise ou bois, comme par exemple les trottoirs ou les terrasses

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Arrosage
Description détaillée:
Arrosage (arrosoir avec pommeau)

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 4 mL de produit dans 196 mL d'eau - 200 mL de solution diluée par m²
Dilution (%): 2 % v/v
Nombre et fréquence des applications:
Dilution : 2% v/v

	4 mL de produit dans 196 mL d'eau Dose d'application : 200 mL de solution diluée par m2 Deux applications par an au maximum
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidons en PEHD de 5L à 20L avec bouchons en PEHD

4.5.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.5.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.5.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.5.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.5.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Réaliser les traitements avec des températures supérieures à 10°C.
- Appliquer uniformément le produit et en quantité suffisante de façon à ce que les surfaces soient bien mouillées.
- Laisser le produit agir pendant au moins plusieurs jours, laisser les surfaces séchées après traitement et brosser si nécessaire les surfaces desséchées.
- Ne pas traiter à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Pour l'application du produit, le sol adjacent à la zone traitée doit être protégé par un revêtement imperméable (d'une largeur de 0,5 m minimum).
- Ne pas appliquer le produit si de la pluie est annoncée dans les 24 heures.
- Les zones couvertes de végétation exposées involontairement doivent être arrosées abondamment afin d'éviter tout dommage aux plantes.
- Ne pas rincer les surfaces traitées après application.
- Pulvériser sur les surfaces sèches à traiter à une distance d'environ 30 cm jusqu'à ce qu'elles soient complètement humides. Ne pas appliquer plus de liquide que nécessaire et éviter que des gouttelettes ne ruissellent pendant le traitement.
- Porter une combinaison, des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et des lunettes de protection pendant la phase de mélange et chargement.
- Eviter le contact avec la peau et les yeux.
- Eviter les éclaboussures pendant la phase de dilution du produit.
- Garder les personnes non impliquées, les enfants et les animaux de compagnie à l'écart des surfaces traitées jusqu'à ce qu'elles soient sèches.
- Se laver soigneusement les mains après utilisation.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant 5 minutes. Appeler un centre antipoison/un médecin.
EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison/un médecin.
EN CAS D'INHALATION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/ un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (bâche imperméable), dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Stocker dans un endroit sec frais et ventilé, dans l'emballage commercial fermé.
- Ne pas stocker à proximité des denrées alimentaires et boissons destinées à la consommation humaine et animale.
- Protéger du gel.
- Durée de stockage: 2 ans.

6. Autres informations

Le produit contient du propan-2-ol, pour lequel une concentration d'exposition acceptable de 52,6 ppm pour un utilisateur professionnel dans l'air a été définie et est applicable pour les usages autorisés.